

Mises en candidature

Commission des entraîneurs

Cette commission s'adresse aux **entraîneurs du réseau provincial**.

La vision de collaboration de cette commission a pour but :

- d'améliorer le contenu et le format des programmes actuels (provincial et régional) ;
- de collaborer sur le processus de développement et de progression des athlètes ;
- de collaborer sur le processus de développement et de progression des entraîneurs (formation continue) ;
- de prioriser les dossiers en fonction des besoins réels des entraîneurs de partout au Québec ;
- de créer des occasions d'échange.

Si vous êtes intéressé(s) à vous impliquer au sein de la commission des entraîneurs, veuillez faire parvenir à Geneviève Quesnel (gquesnel@natationartistiquequebec.ca) **d'ici le 16 décembre 2020** votre candidature indiquant :

- Un résumé de votre parcours en natation artistique ;
- Les dossiers qui vous interpellent plus spécifiquement ;
- Les compétences particulières que vous possédez qui seraient, selon vous, un atout pour le comité ;
- Les plages horaire type auxquelles vous seriez habituellement disponibles.

N.B. Vous devez être un entraîneur compétition-introduction FORMÉ pour prendre part au processus.

Voici ce en quoi consiste l'implication comme membre de cette commission des entraîneurs :

- À titre de membre, vous agissez comme représentant de la communauté, pour le bien de tout le programme provincial ;
- Lors des réunions de la commission, vous devez agir de la manière la plus impartiale possible et travailler pour le bien du développement global de l'excellence en natation artistique ;
- Les rencontres se veulent un lieu d'échange respectueux, où tous les avis méritent d'être entendus. Les différentes perspectives faisant avancer le débat sont les bienvenues ;
- L'implication est pour un **maximum** de 10 réunions virtuelles par année ;
 - La période la plus en demande est de septembre à juin
 - Les réunions se dérouleront via les plateformes Zoom ou Teams selon les plages horaires de disponibilité des membres

- La collaboration avec NAQ est primordiale ;
- Il est possible de travailler en sous-comités par projet, au besoin.

À partir du 4 janvier 2021, un comité de sélection se réunira afin d'étudier les candidatures reçues. Par la suite, les candidats retenus seront contactés afin de planifier la suite.

Au plaisir de collaborer avec vous.